

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01726 Numéro SIREN : 912 575 107 Nom ou dénomination : A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT

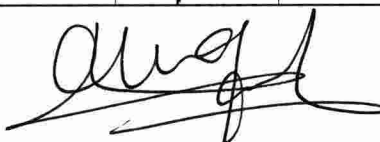
Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2023 sous le numéro de dépôt 22362

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12				
Adresse de l'entreprise		247 RUE DE LA BOUGRIERE 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE		Durée de l'exercice précédent*						
Numéro SIRET*		9 1 2 5 7 5 1 0 7 0 0 0 1 2		Néant ☐		*				
				Exercice N clos le,		31/03/2023				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3				
Capital souscrit non appelé		(I)	AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	Déposé au Greffe le 30 OCT. 2023 sous le N° 22362 RCS N° 8231726					
		Frais de développement *	CX	CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG						
		Fonds commercial (1)	AH	AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				3 852	3 210	641
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO						
		Constructions	AP	AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 690	1 307	4 383			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	25 253	8 650	16 602			
		Immobilisations en cours	AV	AW						
		Avances et acomptes	AX	AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
		Autres participations	CU	CV	15		15			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC						
		Autres titres immobilisés	BD	BE						
		Prêts	BF	BG						
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 246		6 246			
TOTAL (II)		BJ		BK	41 057	13 168	27 889			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	86 021	BM		86 021			
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 814	BY	704	30 110			
		Autres créances (3)	BZ	18 749	CA		18 749			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	40 361	CG		40 361				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 084	CI		6 084				
	TOTAL (III)	CJ	182 031	CK	704	181 327				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	223 089	1A	13 872	209 217				
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

copie authenticée conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)			DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 310
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	27 310
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	88 303
	Dettes fiscales et sociales			DY	91 292
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes				EA	2 311
				EB	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	181 906
TOTAL (IV)			ED		
Ecart de conversion passif* (V)			EE	209 217	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	181 906
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT					Néant ☐ *			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 161 290	FH		FI	1 161 290	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 161 290	FK		FL	1 161 290	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 215	
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 172 551	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	294 990	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(86 021)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	217 935	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 153	
	Salaires et traitements*					FY	387 173	
	Charges sociales (10)					FZ	259 495	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	13 178
							GB	
							GC	704
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	65 071
Autres charges (12)					GF	1 161 682		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	10 868		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 489
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)					GU	2 489		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 489)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 379		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	7 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	7 400	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	5 316	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 153	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 180 051	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 172 740	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	7 310	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 215
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	63 979
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			25			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			75			
Produits des cessions d'éléments d'actif				7 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 209 218 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 311 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2022)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation n'a cependant pas eu d'impacts majeurs sur notre activité durant cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 852		3 852
Immobilisations incorporelles		3 852		3 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 700	9	5 691
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		10 916	1	10 915
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		14 339		14 339
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		30 954	10	30 944
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		15		15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		6 247		6 247
Immobilisations financières		6 262		6 262
ACTIF IMMOBILISE		41 068	10	41 058

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 852	30 954	6 262	41 068
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 852	30 954	6 262	41 068
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10		10
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10		10

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 210		3 210
Immobilisations incorporelles		3 210		3 210
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 316	9	1 307
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		5 289	1	5 288
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 363		3 363
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		9 968	10	9 958
ACTIF IMMOBILISE		13 178	10	13 168

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 61 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 247		6 247
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 815	30 815	
Autres	18 749	18 749	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 085	6 085	
Total	61 895	55 649	6 247
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	8 355
Total	8 355

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 181 907 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 303	88 303		
Dettes fiscales et sociales	91 292	91 292		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 311	2 311		
Produits constatés d'avance				
Total	181 907	181 907		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr partic. salariés	5 316
PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 527
Etat - autres charges à payer	1 537
DIVERS CHARGES A PAYER	2 311
Total	11 691

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 456		
CHARGES CONST AVANCE - CONSO	2 628		
Total	6 085		

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 625 euros

A.S.H.
Atlantique Solutions Habitat
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 247 Rue de la Bougrière
44 980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
RCS NANTES 912 575 107

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
20 SEPTEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2023

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **7 310.92 euros** de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 7 310.92 euros

Affectation

- A la réserve légale, soit 365.55 euros
- Aux autres réserves, soit 6 945.37 euros

TOTAL **7 310.92 euros**

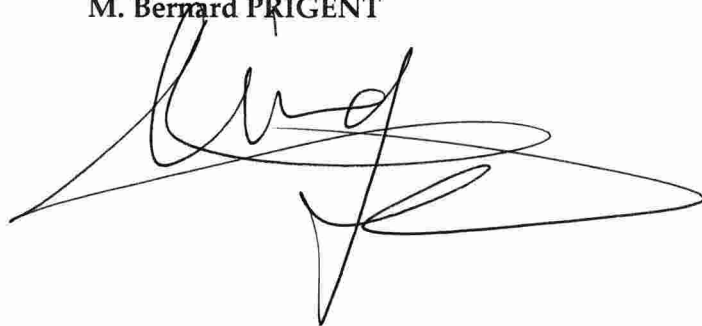
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que, s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance
M. Bernard PRIGENT



ASH

Siège social : 247 rue de la Bougrière - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
Tél. 02.40.80.35.67

www.groupelecarre.com



Greffes du Tribunal de commerce de NANTES
2 Bis Quai François Mitterrand
Immeuble Rhuys
BP 86209
44 262 NANTES CEDEX 2

Le 27 Octobre 2023,



Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Vous trouverez ci-joint un chèque Crédit Mutuel n° 2987553 de 45.02 euros correspondant au montant des frais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Daniel WINIGER